



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Correspondance : case postale 3918
1211 Genève 3
Téléphone 022 327 29 59
Télécopieur 022 327 01 00

fmo

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: - 9 JAN. 2003
Séance CA du:
Décision:
A traiter par: SCH
Copies: dossiers

Genève, le 8 janvier 2003
2, rue de l'Hôtel-de-Ville

PR 003 A

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers
administratifs
de la Ville de Genève
1211 GENEVE 3

968/02

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 3 décembre 2002, concernant :

un crédit de 170 000 F destiné à l'étude de la deuxième phase d'aménagement des places Sturm et Emile-Guyénot

et vous informons que nous en transmettons copie au département suivant :

- Finances

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général du département
de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement :

Claude Convers

Copie pour information : DAEL

Date d'affichage : 13 décembre 2002
Fin délai référendaire le : 22 janvier 2003